

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2025-005</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 13 février 2025</p>
---	--

L'an deux mil vingt-cinq et le treize février à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 07 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Marc VALERO, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Olivia HILAIRE, Brigitte MONTET

Pouvoirs de : Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Brigitte MONTET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

4.1.1 – Création de plusieurs emplois permanents

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il est proposé de créer, à compter du 1^{er} mars 2025, les emplois permanents suivants :

- Un emploi administratif au service des finances de la catégorie hiérarchique C et du grade d'adjoint administratif à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}. Cet emploi est créé suite à un départ de la collectivité.
- Une ATSEM au groupe scolaire relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 31/35^{ème}. Cet emploi est créé suite à un départ en retraite.

Ces emplois doivent être pourvus par des fonctionnaires.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (22 présents + 3 pouvoirs),

Décide de créer à compter du 1^{er} mars 2025 :

- Un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'adjoint aux finances au service des finances à temps complet à raison de 35/35^{ème},
- Un emploi permanent sur le grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'ATSEM au groupe scolaire à temps non complet à raison de 31/35^{ème},

Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement et ses éventuels renouvellements, à signer les actes correspondants

Décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération des agents titulaires nommés sur les emplois qui sera fixé par référence à la grille indiciaire afférente aux grades d'adjoint administratif territorial et d'ATSEM (échelle C1 de rémunération).

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

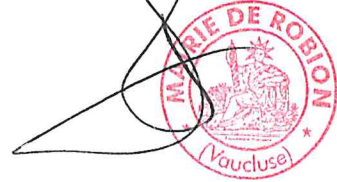
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20250214-DE_2025_005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2025

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 14 février 2025
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Monique JOANNY", written over the typed name.